

Contention financière et isolement des soins psychiatriques

2 oct. 2020 Par [Mathieu Bellahsen](#)

- Mediapart.fr

Où la confusion du pouvoir entre les finances et les pratiques... Peut-être aurez-vous entendu parler du Plan de Financement de la Sécurité Sociale 2021 (PLFSS). Il s'agit bien d'une loi de finances. Et qu'y retrouve-t-on ? Un article traitant de la contention et de l'isolement en psychiatrie... Quel rapport avec les finances me direz-vous ?

La psychiatrie peut rendre fou. Et l'une des formes de folie la plus répandue est celle de la confusion généralisée : confusion des registres, des places et des scènes sur lesquelles se discutent, se passent et se font les choses.

Commençons par un diagnostic politique : ce pouvoir est malade. Gravement malade. Il entraîne avec lui tous les lieux et les institutions où il se décline sans filtre. Que ce soit dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les entreprises, dans les administrations ou encore sur les bancs de l'Assemblée Nationale.

Parlons des symptômes conduisant à ce diagnostic.

Premier symptôme : contention financière

Peut-être aurez-vous entendu parler du [Plan de Financement de la Sécurité Sociale 2021 \(PLFSS\)](#). Il s'agit donc d'une loi de finances. Et qu'y retrouve-t-on ? Un article traitant de la contention et de l'isolement en psychiatrie (article 43). Quel rapport avec les finances me direz-vous, si ce n'est l'isolement de la finance dans son déni de la réalité vivante du monde ? Justement, il n'y a pas de rapport.

En juin 2020, [les pratiques d'isolement et de contention ont été déclarées inconstitutionnelles](#) car n'étant pas contrôlées par une instance tierce comme le juge des libertés et de la détention (JLD). De là aurait pu émerger un débat profond sur ces pratiques qui se sont accrues d'une façon exponentielle ces dernières années. Comme nous le retraçons dans « la révolte de la psychiatrie » avec Rachel Knaebel et Loriane Bellahsen, il est intéressant de remarquer que les soignants interviewés ne peuvent pas dater précisément quand l'isolement et la contention se sont de nouveau imposés en psychiatrie.

Leur recrudescence s'est faite d'une manière insidieuse, progressive et profonde. « Dans le silence des pratiques honteuses » écrivions-nous. Mais plutôt que de se pencher réellement sur ces pratiques dont le retour en force est à la fois liée au sous effectif, au manque de formation des professionnels, au repli sécuritaire de la psychiatrie et à l'évolution disciplinaire de la société dans le « traitement » de ses marges, et bien plutôt que tout cela, nous avons le droit un article dans une loi de finance ! Force est de constater que cette époque refuse de penser les soins psychiques pour mieux imposer des contraintes physiques. Et tant pis s'il est [non constitutionnel](#) de passer autre chose que des plans de financement dans une loi de finance... Mais qu'est-ce que ce pouvoir peut encore en avoir à faire de la Constitution ?

Deuxième symptôme : isolement des soins psychiatriques

Nous l'annonçons dans [le billet de blog précédent, la T2C](#) (tarification de compartiment), équivalent pour la psychiatrie de la T2A va s'imposer en janvier 2021. Et là, ce sont les finances qui vont imposer certaines pratiques. Plutôt que de penser une tarification qui s'adaptent aux besoins des personnes nécessitant des soins, la T2C va imposer une certaine forme aux soins : ceux de courte durée, évaluant, diagnostiquant et orientant avec l'imposition des normes de rentabilité et de concurrence à tous les étages de la psychiatrie : qu'elle soit publique, associative ou privée. Pour celles et ceux qui auront été évalués, diagnostiqués et orientés, qu'ils se démerdent ensuite pour se faire soigner. Chacun est libre, non ?

Ce deuxième symptôme est en miroir du premier. D'un côté nous avons une question de pratiques dans un cadre de finances ; de l'autre nous avons des finances qui dictent un cadre de pratiques... Peut-être que c'est

ça le miracle de « l'inclusion ». Inclure tout dans n'importe quoi et n'importe quoi dans tout. Dans ce cas-là, l'inclusion en plus d'être au service d'une « exclusion de l'intérieur » (Loriane Bellahsen), elle se trouve désormais au service de politiques insensées.

Troisième symptôme

Le ministre de la santé et ses sbires tel que le délégué ministériel à la psychiatrie (et les autres FondaMentalistes) sont réellement à côté de la plaque. Ils préfèrent se focaliser sur la tarification plutôt que sur les pratiques concrètes d'entraves : entrave gestionnaire, entrave sécuritaire, entrave de l'imaginaire. Nous ne reviendrons pas sur la logorrhée des mots vides de sens concernant la santé mentale dont ils nous abreuvent en permanence en se pensant vraiment intelligents. Mais le vide, ça fait tourner la tête, ce qui pourrait expliquer pourquoi le ministre de la santé va [jusqu'à oublier de mentionner la réforme de la loi sur la contention et l'isolement dans une allocution dédiée à la psychiatrie...](#)

Remèdes

On l'aura compris, la maladie du pouvoir est à un stade avancé et elle métastase le corps social. Pourtant, il doit bien y avoir quelques remèdes...

Composés de différents acteurs, un mouvement de protestation voit le jour contre cette tarification avec des usagers, des familles et des professionnels. Le constat a été porté tout au long de la première vague du Covid, il faut une reprise en main par les citoyens aux côtés des soignants (de tous les soignants) des outils de soin. Il faut soumettre la finance aux besoins de la population et non l'inverse. Ce ne sont pas aux soins d'être soumis aux objectifs financiers.

Il serait également de bon ton que les directions des établissements se soulèvent également si elles tiennent réellement à leur outil de travail. Car le courage n'est pas d'appliquer les directives venues d'en haut mais de les combattre quand elles sont injustes et malfaisantes. Garder sa dignité à un prix.

Les pratiques psychiatriques indignes et les politiques financières indignes de tarification doivent être combattues avec la même vigueur.

En ce qui concerne la contention et l'isolement, des associations demandent purement et simplement l'abolition de la contention. Il faut saluer le courage d'un mot d'ordre clair, radical et sans concession. Aux côtés de l'abolition de l'esclavage, de l'abolition de la peine de mort, ça aurait de la gueule l'abolition de la contention.

Et comme nous le rappelle [Jérôme Cornier](#) (qui est cadre infirmier à l'hôpital public) dans une lettre ouverte, à nous de nous saisir de ce moment opportun pour mettre en question ce devenir indésirable de la psychiatrie : un gardiennage disciplinaire articulé à un abandon relationnel sous prétexte de virage numérique et ambulatoire.

Rappelons-nous de ce slogan surgi lors d'une Mad Pride parisienne il y a quelques années : « *Pas de contention, de l'imagination !* »

Mathieu Bellahsen, 2 octobre 2020



Pas

de contention, de l'imagination! © Pinel en lutte, blog "comme des fous"

URL source: <https://blogs.mediapart.fr/mathieu-bellahsen/blog/021020/contention-financiere-et-isolement-des-soins-psychiatriques>